

DÉCLARATION de services



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

À la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

■ RENDRE ACCESSIBLES NOS SERVICES

Nous nous assurons que tous les élèves jeunes et adultes aient accès à une offre de services éducatifs diversifiée, équitable et adaptée aux besoins et aux capacités de notre clientèle et ce, dans le contexte de la baisse démographique, de l'étendue de notre territoire et des ressources disponibles.

■ PROMOUVOIR L'ÉDUCATION SUR NOTRE TERRITOIRE

Nous contribuons à informer notre population de l'importance d'un diplôme et de la diversité des voies pouvant y conduire, mais surtout du plaisir d'apprendre, de découvrir et de connaître des succès.

■ SOUTENIR ET ACCOMPAGNER NOS ÉCOLES ET NOS CENTRES

Nous plaçons la réussite des élèves jeunes et adultes au centre de nos préoccupations et de nos actions et pour y parvenir nous veillons à :

- Soutenir la réalisation des projets éducatifs ou des orientations des plans de réussite de chacune de nos écoles et de chacun de nos centres de formation;
- Accompagner nos écoles et nos centres dans le développement d'un partenariat école-centre-famille-communauté qui favorisera la réussite des élèves.

■ MISER SUR LA CONTRIBUTION DU PERSONNEL DE NOTRE ORGANISATION

Nous nous employons à développer et à reconnaître la réalisation professionnelle du personnel de notre organisation en :

- Planifiant les besoins de relève pour toutes les catégories de personnel, le développement de mesures favorisant la valorisation et la reconnaissance des employés ainsi que le développement de saines relations de travail;
- Soutenant le développement des compétences de notre personnel, l'accompagnement et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

■ CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Nous voulons demeurer un partenaire actif et incontournable en éducation en incitant les acteurs locaux et régionaux à contribuer avec nous au renforcement de l'infrastructure socioéconomique.

Nous entendons également jouer un rôle majeur dans la vie politique, économique et socioculturelle de la région ainsi que dans la formation de la main-d'œuvre et des immigrants.

■ GÉRER NOS RESSOURCES AVEC ÉQUITÉ, EFFICACITÉ, RESPONSABILITÉ ET RENDRE COMPTE DE CETTE GESTION À LA POPULATION DE NOTRE TERRITOIRE

Nous nous assurons d'utiliser les ressources qui nous sont allouées selon un principe d'équité à l'égard de nos clientèles et d'en rendre compte à la population de notre territoire.

■ ASSURER DES SERVICES PROMPTS ET COURTOIS À LA CLIENTÈLE

Lorsqu'une personne communique avec l'un des services de la Commission scolaire ou avec une école ou un centre, elle est en droit de s'attendre à :

- Être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse;
- Recevoir un retour d'appel dans un délai raisonnable si son appel est transféré à un répondeur automatique ou si le contact est établi par courriel;
- Recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit;
- Que le caractère confidentiel de sa démarche soit respecté et que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence;
- Obtenir des informations claires et précises;
- Être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.

Lorsqu'il s'agit d'un problème concernant un élève, l'élève majeur ou le parent de l'élève mineur est en droit d'être informé des différentes démarches les plus susceptibles de lui venir en aide.

Partenaire

de la réussite !

